

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 675.529

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 40.852

Inverseur automatique à distance du sens de marche pour jouets électriques.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE FERBLANTERIE résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 22 mai 1929.)

Demandée le 6 octobre 1931, à 15 heures, à Paris.

Délivrée le 31 mai 1932. — Publiée le 16 septembre 1932.

Au brevet principal on a décrit un dispositif permettant l'inversion à distance du sens de marche d'un jouet électrique, par exemple une locomotive, cette inversion
5 étant réalisée par l'excitation du moteur du jouet au moyen d'un électro-aimant comportant deux enroulements prévus pour l'exciter en sens inverses et ayant des pôles auxiliaires qui attirent une palette élastique.
10 La palette est de plus reliée à un galet ou dispositif analogue de prise de courant se déplaçant sur un commutateur à deux pôles et établit ainsi l'excitation dans l'un ou l'autre des enroulements de l'électro-aimant,
15 suivant qu'elle est en contact avec l'un ou l'autre des pôles du commutateur.

Dans la pratique on a constaté que lorsque l'électro aimant est excité par du courant à basse tension, de l'ordre de 20 volts par
20 exemple, la fuite de magnétisme à l'inducteur est insuffisante pour tenir la palette franchement collée contre les pôles auxiliaires et qu'il en résultait parfois une marche irrégulière.

25 La présente addition a pour objet des perfectionnements apportés au dispositif décrit au brevet principal, permettant un

fonctionnement sûr du système inverseur lors de l'emploi d'un courant à basse tension et en outre d'obtenir des vitesses de
30 marche plus grandes par une disposition judicieuse des divers organes.

Lesdits perfectionnements consistent :

1° A disposer à proximité de la palette un électro aimant distinct de celui du mo-
35 teur et alimenté par la même source de courant.

2° A abaisser le centre de gravité de l'ensemble du système par une disposition
40 convenable du moteur.

Au dessin annexé, donné uniquement à titre d'exemple, on a représenté un mode de réalisation préférée et suivant lequel :

La fig. 1 est une vue schématique en élévation de l'ensemble du dispositif et
45 montrant les connexions.

La fig. 2 est une vue de détail montrant la position de la palette pour la marche avant.

En se référant à la fig. 1, le dispositif
50 comporte un électro aimant 1 prolongé par deux masses polaires 2 et 3 entre lesquelles est placé le rotor 4 du moteur.

L'électro-aimant est muni des deux bob-

Prix du fascicule : 5 francs.

nages 1^a et 1^b enroulés dans le même sens. L'entrée de l'enroulement primaire 1^a correspondant au sens de rotation pour la marche avant est connectée au contact 5 tandis que la sortie de l'enroulement secondaire 1^b est connectée au contact 6.

Comme dans le dispositif décrit au brevet principal, on retrouve une palette élastique 7 portant un galet 8 formant contact.

Pour l'attraction de la palette et suivant l'addition on dispose un électro aimant 20 convenablement fixé; l'entrée du bobinage 9 de cet électro aimant est connectée à un conducteur 10 aboutissant à la borne 11 en liaison avec le balai du rotor; la sortie du bobinage est reliée d'autre part à la masse.

Le courant d'alimentation du moteur arrive par le frotteur 12 et le conducteur 13 relié à la borne 11.

On a représenté également un conducteur 14 alimentant une lampe placée à l'avant de la locomotive.

On remarquera à la fig. 1 que la disposition du moteur est telle que le centre de gravité est très bas ce qui permet de plus grandes vitesses de marche.

On comprend aisément que l'électro aimant 20 étant distinct de celui 1 du moteur, l'attraction de la palette sera franche pour de faibles tensions d'alimentation.

Pour inverser le sens de marche il suffit comme décrit au brevet principal d'abaisser la tension d'alimentation; la palette n'étant plus suffisamment attirée par l'électro aimant 20 passera de la position représentée fig. 1 à celle représentée fig. 2.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté qui n'a été choisi qu'à titre d'exemple. L'application de ce dispositif peut être faite à tout autre jouet qu'une locomotive.

RÉSUMÉ.

La présente addition a pour objet des perfectionnements apportés au dispositif décrit au brevet principal consistant :

1° A prévoir pour l'attraction de la palette commandant l'inversion du sens de marche du moteur, un électro-aimant distinct de l'électro d'excitation du moteur et alimenté par la même source de courant que ce dernier, de telle sorte que l'attraction de la palette soit franche dans le cas d'une faible tension d'alimentation;

2° A abaisser le centre de gravité du système par une disposition judicieuse du moteur afin de permettre de plus grandes vitesses de marche.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE FERBLANTERIE.

Par procuration :

L. CHASSEVENT et P. BROÛ.

Fig. 1.

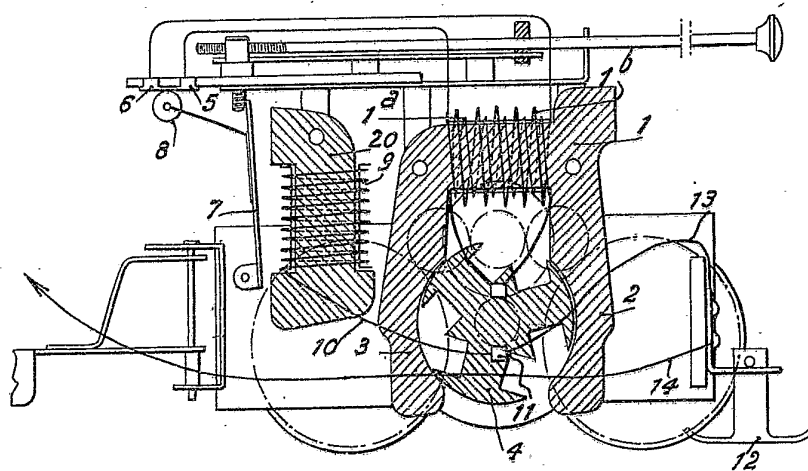


Fig. 2.

